

Politique de compensation

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 2 avril 2021

Mâcon – Site universitaire, 9, rue de Flacé

DUREE

1/2 journée de formation de 3 heures 30 : 9 h-12 h 30

INTERVENANT

Romain Durand, Juriste

PROGRAMME

I. La compensation écologique

- A. Le cadre juridique de la compensation écologique
- B. Champs d'application de la compensation écologique

II. La compensation agricole

- A. L'avènement de la compensation agricole
- B. La mise en œuvre de la compensation agricole

III. La compensation forestière

- A. Caractériser le défrichement
- B. L'autorisation de défrichement
- C. La mise en œuvre de la compensation forestière
- D. Les sanctions

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural

Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 150 € TTC